

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

THE IVORY FOUNDATION

9 AVENUE DE L'OPERA
75001 PARIS

SIREN : 789.208.857

ACA NEXIA

SIREN : 331057406

31 RUE HENRI ROCHEFORT, 75017 PARIS

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Détails des comptes	9
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	14
Annexe	17
Préambule	18
Principes et méthodes comptables	19
Postes du bilan et du compte de résultat	23
Informations relatives à l'effectif	29
Informations complémentaires	30
Documents additionnels	31
The Ivory Foundation Etats Financiers Et Fiscaux 2024 12 31	32

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 963	15 963		700
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	15 963	15 963	0	700
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES (1)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 249		3 249	5 364
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	516 642		516 642	650 519
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	772		772	42 564
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	520 663	0	520 663	698 447
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	536 627	15 963	520 663	699 147
(1) Dont créances à moins d'un an			3 249	5 364

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-202 845	-175 108
Excédent ou déficit de l'exercice	24 578	-27 737
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	-178 267	-202 845
Fonds propres consommables	480 117	680 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	301 850	477 272
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	121 008	121 008
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	121 008	121 008
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 413	73 291
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	19 476	15 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 917	11 917
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV) (1)	97 806	100 867
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	520 663	699 147
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	97 806	100 867

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	200 000	200 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 417	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	201 417	200 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	80 152	52 488
Aides financières	92 480	147 986
Impôts, taxes, et versements assimilés	350	337
Salaires	31 077	31 787
Cotisations sociales	8 972	6 293
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	700	1 233
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 206	88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	215 937	240 211
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 520	-40 202
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 010	6 543
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	16 087	5 922
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	39 098	12 465
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	39 098	12 465
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	24 578	-27 737
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	240 515	212 474
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	215 937	240 211
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 578	-27 737
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0

Détails des comptes



Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 963	15 963		700
215400000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS	9 284		9 284	9 284
218300000 - MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	6 679		6 679	6 679
281540000 - AMORTISSEMENT MATERIEL		9 284	-9 284	-9 284
281830000 - AMORTISSEMENT MAT INFO		6 679	-6 679	-5 979
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	15 963	15 963	0	700
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES (1)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 249		3 249	5 364
401000000 - FOURNISSEURS	3 249		3 249	4 240
467800000 - DÉBITEURS CRÉDITEURS DIV CAP				1 124
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	516 642		516 642	650 519
503107000 - RENAIS EUR SI 4DEC FR000295230	0		0	0
508113000 - BNP OB.E.D.28 ED3D	516 642		516 642	650 519
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	772		772	42 564
512100100 - BNP PARIBAS - BNP C/COURANT	655		655	15 076
512100200 - BNP PARIBAS - BNP COMPTE GESTION	46		46	27 466
512100300 - BNP PARIBAS - BNP PARIBAS COMPTE ÉPARGNE	70		70	22
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	520 663	0	520 663	698 447
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	536 627	15 963	520 663	699 147
(1) Dont créances à moins d'un an			3 249	5 364

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-202 845	-175 108
110000000 - REPORT À NOUVEAU	-202 845	-175 108
Excédent ou déficit de l'exercice	24 578	-27 737
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	-178 267	-202 845
Fonds propres consommables	480 117	680 117
102700000 - AUTRES FDS PROPRES DOT CONSOMP	2 680 117	2 680 117
102790000 - DOT CONSOMPTIBLES INSCRT RSTAT	-2 200 000	-2 000 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	301 850	477 272
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	121 008	121 008
191000000 - PROJET ASSOC ET FONDS DEDIES	121 008	121 008
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	121 008	121 008
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 413	73 291
401000000 - FOURNISSEURS	13 731	26 974
408100000 - FOURNISSEURS	52 682	46 317
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	19 476	15 659
421000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	1 770	83
428200000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	9 186	7 054
431000000 - SÉCURITÉ SOCIALE	2 713	2 334
437020000 - MUTUELLE	2 112	2 966
437300000 - PRÉVOYANCE	197	174
438000000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER (ANCIENNEMENT ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES ...	26	25
438200000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	3 455	2 405

Postes	31/12/2025	31/12/2024
442100000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	18	86
448600000 - CHARGES À PAYER		534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 917	11 917
455000000 - ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS	8 825	8 825
467110000 - CYRILLE VARET	2 994	2 994
467111200 - PRIMARD	98	98
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV) (1)	97 806	100 867
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	520 663	699 147
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	97 806	100 867

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024	Var. (€)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	200 000	200 000	
753200000 - QUOTE PART DOTATION AU RESULTA	200 000	200 000	
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénat			
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1 417	9	1 408
758000000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE)	1 417	9	1 408
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	201 417	200 009	1 408
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	80 152	52 488	27 664
606100000 - FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ÉNERGIE, ETC.)	105		105
606300000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	16 295	711	15 584
606400000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 343	357	987
613500000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	3 991	1 751	2 241
615200000 - ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS IMMOBILIERS	13 331		13 331
616100000 - MULTIRISQUES	152	131	20
622600000 - HONORAIRES	24 670	35 800	-11 130
622610000 - HONORAIRES COMPTABLES	3 360	5 880	-2 520
622630000 - HONORAIRES SOCIAL	1 600	1 813	-213
622640000 - HONORAIRES CAC	3 816	3 943	-127
623600000 - CATALOGUES ET IMPRIMÉS	619		619
625100000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	8 844	171	8 672
625700000 - RÉCEPTIONS	877	258	619
626000000 - FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉ	455	629	-174
626100000 - FRAIS POSTAUX	25	80	-55
627000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	653	963	-310
628800000 - AUTRES CHARGES EXTÉRIEURES DIVERSES	15		15
Aides financières	92 480	147 986	-55 506
657000001 - SUBV ST-PAUL LERIBE		3 000	-3 000
657000002 - SUB DESSINE L'ESPOIR ESWATINI	25 385		25 385
657000100 - SUB DESSINE L'ESPOIR AF AUSTRA		39 752	-39 752
657000102 - SUB DESSINE L'ESPOIR ROOSBOOM	15 438		15 438
657000110 - SUB ST MONICA FARM LESOTHO	14 956		14 956
657001200 - SUB BULEMBU MINISTRIES	5 600	5 963	-363
657006100 - SUBV ELEPHANT BOTSWANA		693	-693
657007000 - SUB ASSOC LE KAICEDRAT	11 704	10 614	1 089
657034000 - SUB NEBEDAY SENEGAL		9 201	-9 201
657035000 - SUBV VILLAGE PILOTE SENEGAL		6 147	-6 147
657038000 - SUBV APAF SENEGAL FERME SEMANC	3 500	9 539	-6 039

Postes	2025	2024	Var. (€)
657044000 - SUBV CITOYEN DES RUES		1 000	-1 000
657047000 - SUBV FERME SEMENC. BALA/DAWADI		19 071	-19 071
657049000 - SUBV FARMING OUR FUTURE LEVISN	15 897	43 005	-27 108
Impôts, taxes, et versements assimilés	350	337	13
631300000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		186	-186
633300000 - CONTRIBUTION UNIQUE DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	156	151	6
633500000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	193		193
Salaires	31 077	31 787	-710
641000000 - RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	28 413	30 344	-1 931
641200000 - CONGÉS PAYÉS	2 132	727	1 405
641400000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	532	716	-184
Cotisations sociales	8 972	6 293	2 679
645100000 - COTISATIONS À L'URSSAF	4 973	4 493	480
645200000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 719	287	1 433
645210000 - CHARGES SOCIALES SUR CP	1 050	401	649
645300000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 088	980	108
647510000 - PHARMACIE, MÉDECINE DU TRAVAIL	142	132	10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	700	1 233	-532
681120000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	700	1 233	-532
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	2 206	88	2 118
656000000 - PERTES DE CHANGE SUR CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES	79	81	-2
658000000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE)	2 127	7	2 119
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	215 937	240 211	-24 274
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 520	-40 202	25 682
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	23 010	6 543	16 467
764000000 - REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	22 962		22 962
768000000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	48	6 543	-6 495
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	16 087	5 922	10 165
767000000 - PRODUITS SUR CESSION D'ÉLÉMENTS FINANCIERS (ANCIENNEMENT PRODUITS NETS SUR CES...)	16 087	5 922	10 165
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	39 098	12 465	26 633
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	39 098	12 465	26 633
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	24 578	-27 737	52 315
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			

Postes	2025	2024	Var. (€)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	240 515	212 474	28 041
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	215 937	240 211	- 24 274
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 578	- 27 737	52 315
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **520 663,26 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 24 577,81 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

The Ivory Foundation est un fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris le 10 Octobre 2012.

L'objet du fonds est de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général :

- A caractère culturel : pourront par exemple, être soutenues, des actions en faveur de la création, la diffusion et la promotion d'œuvres contemporaines dans le domaine des arts graphiques et plastiques, et des arts de l'image, du développement de la vie culturelle et de l'accessibilité pour tous à la connaissance de l'art.
- A caractère social, éducatif, humanitaire et philanthropique : pourront par exemple, être soutenues, des actions en faveur d'établissement sociaux, médico-sociaux et sanitaires, notamment dans le domaine de l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage et de la lutte contre les maladies endémiques, des actions d'aide à la création d'entreprises et au secteur de l'entrepreneuriat social (actions éligibles au régime du mécénat), des programmes d'alphabétisation et visant à promouvoir l'accès à l'éducation, des actions en faveur du logement des personnes en difficulté et des activités d'ONG.
- De protection de l'environnement : pourront par exemple être soutenues des programmes de recherche dans le domaine de l'écologie et de la biodiversité, des actions en vue de favoriser l'accès aux ressources naturelles, de protéger la faune et la flore, de concourir à la défense de l'environnement naturel et à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural.

Ces actions sont soutenues en France ou à l'étranger, dans les limites prévues par les dispositions légales applicables.

Les principales méthodes utilisées sont :

→ Fonds associatifs / Legs et donations :

Les fonds associatifs sans droit de reprise comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apport, de legs, de donations, ou de mise en réserve de résultat.

La dotation initiale en capital du fonds de dotation se décompose comme suit:

- de donations portant sur la propriété d'actions ordinaires à hauteur de 3 000 117,15 €
- de donations des membres à hauteur de 30 000 €

Cette dotation est consommable.

Conformément aux statuts, la dotation en capital du fonds de dotation pourra être complétée par des donations et legs qui pourront lui être consentis par toute personne physique ou morale. Cette dotation ultérieure sera consommable.

La consommation de la dotation intervient dans les conditions définies par le conseil d'Administration. La quote-part consommée au cours de l'exercice 2025 s'élève à 200.000€.

→ Ressource du Fonds :

Conformément aux statuts, les ressources annuelles du fonds de dotation se composent:

- du revenu de la dotation;
- des dons manuels issus uniquement d'un appel à la générosité publique;
- des revenus de capitaux mobiliers;
- des revenus fonciers;
- des ressources créées à l'occasion de manifestation exceptionnelles ;
- du produits de son activité, de ventes et rétributions pour services rendus.

La gestion financière du fonds de dotation est assurée dans le respect de la liste des placements énoncée à l'article R.931-10-21 du Code de la Sécurité Sociale, en respectant une dispersion suffisante des actifs.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 et ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	NA
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	4 à 10 ans
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Comptabilisation des ressources

Lorsque le fonds reçoit des droits ou des biens de toute nature, des dons manuels ou du mécénats qui ne relèvent pas de l'appel à la générosité publique, des libéralités, il n'y a pas d'affectation possible en ressource, toutes les sommes sont affectées à la dotation dans les fonds propres.

Les revenus tels que les produits financiers, les revenus de location d'immeubles, les produits issus d'une donation temporaire d'usufruit, les produits de rétribution de service rendus, les recettes tirées de l'organisation pour les dons manuels issus de l'appel à la générosité publique, les dispositions précisent que la collecte ira à la dotation mais que les dons peuvent être affectés, par décision du conseil d'administration, aux ressources du fonds.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis, et qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. La contrepartie de ce compte est inscrite en charge sous la rubrique engagements à réaliser sur ressources affectées.

En 2018, le fonds a reçu une subvention de la Fondation « SAUL Foundation for Progress » d'un montant de 500 000 \$ (437 008 €) pour soutien du projet « Autonomie énergétique du centre médical de Bala (Sénégal) gérée par l'association de Le Kaicedrat. Les dépenses effectuées pour ce projet au cours de l'exercice s'élèvent à 169 000 €. A la clôture de l'exercice 2018, le solde des ressources affectés (268 008 €) est comptabilisé dans le compte « Fonds dédiés ».

En 2019, les dépenses effectuées pour le projet s'élèvent à 147 000€. A la clôture de l'exercice 2019, le solde des ressources affectés (121 007 €) est comptabilisé dans le compte " fonds dédiés".

- En 2020, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2021, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2022, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2023, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2024, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2025, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.

Par décision du conseil d'administration du 15 octobre 2024 "Réaffectation des fonds résiduels du projet Autonomie énergie - Centre médical de Bala", les fonds résiduels ont été réalloués au financement de projets au Sénégal, sur l'exercice en cours et les suivants. Le partenariat initial avec le constructeur du module solaire n'ayant pu être finalisé.

Financement accordé

Les financements accordés sont comptabilisés à la rubrique Financements accordés par l'association.

Les financements attribués par le CA au cours de l'exercice sont rattachés aux charges de l'exercice. Les sommes ou échéances non encore versées aux bénéficiaires à la fin de chaque exercice sont inscrites au passif du bilan sous la rubrique Charges à payer.

Certaines conventions sont assorties de conditions suspensives, les échéances de ces conventions seront comptabilisées au fur et à mesure de la levée de ces conditions.

Fiscalité

Le fonds de dotation bénéficie du régime fiscal applicable aux organisations sans but lucratif.

Il n'est donc pas soumis aux impôts commerciaux (IS de droit commun, taxe professionnelle, TVA) dès lors qu'il n'exerce pas d'activités lucratives au sens du code général des impôts.

Toutefois, quand la dotation du fond est consomptible, les revenus patrimoniaux de ce dernier sont assujettis à l'IS à taux réduits.

Au 31/12/2025, les revenus du portefeuille de valeurs mobilières étant constitués principalement de plus ou moins values de cessions n'entrent pas dans le champ des revenus assujettis aux taux réduit.

Conseil d'administration

Au titre de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, les membres du Conseil d'Administration exercent bénévolement leur mandat.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **THE IVORY FOUNDATION** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, relatif à la modernisation des états financiers, qui a modifié le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliqué pour l'établissement des comptes annuels 2024, avec notamment :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : ce dernier est dorénavant constitué des produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et aux éléments qui y sont inscrits par nature (écritures comptables purement fiscale, changements de méthodes comptables inscrits en résultat et corrections d'erreurs)
- La suppression de la technique des transferts de charges (comptes de la classe 79) au profit d'une comptabilisation directement dans les comptes adéquats
- Des évolutions au niveau du bilan : notamment concernant la terminologie des postes et la présentation des charges constatées d'avance au niveau des créances
- Des évolutions au niveau du compte de résultat : notamment la terminologie, la présentation au niveau du résultat d'exploitation des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles qui ne sont pas afférentes à un événement majeur et inhabituel, et la présentation des cessions des immobilisations financières au niveau du résultat financier
- Une annexe complétée et une restructuration des tableaux normés pour la présentation des informations.

Ce changement de méthodes comptables n'a pas affecté les fonds propres d'ouverture.

Le règlement n°2022-06 ayant été appliqué de manière prospective aux opérations survenues à compter du 1er janvier 2025, il n'a pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les impacts de ce changement de méthode comptable ne sont pas significatifs.

Les comptes 2024, tel qu'approuvés, figurent en annexe (document additionnel)

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	9 284			9 284
Autres immobilisations corporelles	6 679			6 679
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	15 963			15 963

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	4 à 10 ans	Linéaire	9 284			9 284
Autres immobilisations corporelles	3	Linéaire	5 979	700		6 679
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			15 263	700		15 963

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	3 249	3 249		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	3 249	3 249		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-175 108	-27 737			-202 845
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 737	27 737	24 578		24 578
TOTAL	-202 845		24 578		-178 267
Autres					
Fonds propres consommables	680 117			200 000	480 117
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	680 117			200 000	480 117
TOTAL GÉNÉRAL	477 272		24 578	200 000	301 850

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Legs ou donations				
SAUL Foundation for progress	121 007			121 007
TOTAL	121 007			121 007
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	121 007			121 007

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	66 413	66 413		
Personnel et comptes rattachés	10 956	10 956		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	8 503	8 503		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	18	18		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 825	8 825		
Autres dettes	3 092	3 092		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 806	97 806		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances-vie

Rubriques	Montant
Produits	
Perçu au titre d'assurances-vie	
Legs ou donations – art. 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	
Charges	
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	
TOTAL GÉNÉRAL	

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs – Factures non parvenues	52 682	
Personnel – Dettes provisionnées pour congés à payer	9 186	
Organismes sociaux – Charges sociales sur congés payés	3 455	
Organismes sociaux – Autres charges à payer	26	
TOTAL	65 348	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 816	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 816	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	1
TOTAL	1

Informations complémentaires

Comptes annuels au 31/12/2024 tels qu'approuvés

Documents additionnels



BILAN ACTIF

THE IVORY FOUNDATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	9 284,40	9 284,40		86,27
Autres	6 679,02	5 978,65	700,37	1 846,70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	15 963,42	15 263,05	700,37	1 932,97
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	5 364,09		5 364,09	5 364,09
Valeurs mobilières de placement	650 518,76		650 518,76	870 868,93
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	42 564,02		42 564,02	29 268,84
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	698 446,87		698 446,87	905 501,86
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	714 410,29	15 263,05	699 147,24	907 434,83

BILAN PASSIF

THE IVORY FOUNDATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	680 117,15	880 117,15
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-175 107,96	-92 891,33
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 737,10	-82 216,63
<i>Situation nette (sous total)</i>	477 272,09	705 009,19
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	477 272,09	705 009,19
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	121 007,70	121 007,70
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	121 007,70	121 007,70
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 291,29	55 061,88
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 659,33	14 537,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 916,83	11 818,83
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	100 867,45	81 417,94
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	699 147,24	907 434,83

COMPTE DE RÉSULTAT

THE IVORY FOUNDATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	200 000,00	200 000,00
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	9,08	7,45
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	200 009,08	200 007,45
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	52 488,28	58 635,69
Aides financières	147 985,92	232 640,23
Impôts, taxes et versements assimilés	336,96	324,72
Salaires et traitements	31 786,53	32 365,30
Charges sociales	6 292,80	6 639,67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 232,60	2 694,04
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	87,97	542,36
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	240 211,06	333 842,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-40 201,98	-133 834,56
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 542,97	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		29 201,00
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 921,91	22 033,18
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	12 464,88	51 234,18
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		57,74
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		57,74
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	12 464,88	51 176,44

COMPTE DE RÉSULTAT

THE IVORY FOUNDATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-27 737,10	-82 658,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		441,49
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		441,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		441,49
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	212 473,96	251 683,12
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	240 211,06	333 899,75
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-27 737,10	-82 216,63



Audit
Conseil
Expertise
Tax

ACA NEXIA

SIREN : 331057406

31 RUE HENRI ROCHEFORT, 75017 PARIS

THE IVORY FOUNDATION

FONDS DE DOTATION REGIE PAR LA LOI DU 4 AOUT 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

9, avenue de l'Opéra
75001 PARIS





Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

THE IVORY FOUNDATION
Siège social : 9, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Au Conseil d'administration de The Ivory Foundation,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation THE IVORY FOUNDATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



3 ■ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 qui modifie le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

4 ■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 ■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

6 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas



échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 juin 2026

Le commissaire aux comptes,

BEWIZ AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Camille BOIVIN



Comptes annuels au 31 décembre 2025

THE IVORY FOUNDATION
Siège social : 9, avenue de l'Opéra
75001 PARIS
RCS PARIS 789 208 857

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 963	15 963		700
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	15 963	15 963	0	700
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES (1)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 249		3 249	5 364
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	516 642		516 642	650 519
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	772		772	42 564
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	520 663	0	520 663	698 447
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	536 627	15 963	520 663	699 147
(1) Dont créances à moins d'un an			3 249	5 364

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 202 845	- 175 108
Excédent ou déficit de l'exercice	24 578	- 27 737
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	- 178 267	- 202 845
Fonds propres consommables	480 117	680 117
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	301 850	477 272
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	121 008	121 008
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	121 008	121 008
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 413	73 291
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	19 476	15 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 917	11 917
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV) (1)	97 806	100 867
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	520 663	699 147
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	97 806	100 867

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	200 000	200 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 417	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	201 417	200 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	80 152	52 488
Aides financières	92 480	147 986
Impôts, taxes, et versements assimilés	350	337
Salaires	31 077	31 787
Cotisations sociales	8 972	6 293
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	700	1 233
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 206	88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	215 937	240 211
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 520	-40 202
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 010	6 543
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	16 087	5 922
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	39 098	12 465
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	0	0
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	39 098	12 465
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	24 578	-27 737
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	240 515	212 474
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	215 937	240 211
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 578	-27 737
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

The Ivory Foundation est un fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris le 10 Octobre 2012.

L'objet du fonds est de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général :

- A caractère culturel : pourront par exemple, être soutenues, des actions en faveur de la création, la diffusion et la promotion d'œuvres contemporaines dans le domaine des arts graphiques et plastiques, et des arts de l'image, du développement de la vie culturelle et de l'accessibilité pour tous à la connaissance de l'art.
- A caractère social, éducatif, humanitaire et philanthropique : pourront par exemple, être soutenues, des actions en faveur d'établissement sociaux, médico-sociaux et sanitaires, notamment dans le domaine de l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage et de la lutte contre les maladies endémiques, des actions d'aide à la création d'entreprises et au secteur de l'entrepreneuriat social (actions éligibles au régime du mécénat), des programmes d'alphabétisation et visant à promouvoir l'accès à l'éducation, des actions en faveur du logement des personnes en difficulté et des activités d'ONG.
- De protection de l'environnement : pourront par exemple être soutenues des programmes de recherche dans le domaine de l'écologie et de la biodiversité, des actions en vue de favoriser l'accès aux ressources naturelles, de protéger la faune et la flore, de concourir à la défense de l'environnement naturel et à l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural.

Ces actions sont soutenues en France ou à l'étranger, dans les limites prévues par les dispositions légales applicables.

Les principales méthodes utilisées sont :

→ Fonds associatifs / Legs et donations :

Les fonds associatifs sans droit de reprise comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apport, de legs, de donations, ou de mise en réserve de résultat.

La dotation initiale en capital du fonds de dotation se décompose comme suit:

- de donations portant sur la propriété d'actions ordinaires à hauteur de 3 000 117,15 €
- de donations des membres à hauteur de 30 000 €

Cette dotation est consommable.

Conformément aux statuts, la dotation en capital du fonds de dotation pourra être complétée par des donations et legs qui pourront lui être consentis par toute personne physique ou morale. Cette dotation ultérieure sera consommable.

La consommation de la dotation intervient dans les conditions définies par le conseil d'Administration. La quote-part consommée au cours de l'exercice 2025 s'élève à 200.000€.

→ Ressource du Fonds :

Conformément aux statuts, les ressources annuelles du fonds de dotation se composent:

- du revenu de la dotation;
- des dons manuels issus uniquement d'un appel à la générosité publique;
- des revenus de capitaux mobiliers;
- des revenus fonciers;
- des ressources créées à l'occasion de manifestation exceptionnelles ;
- du produits de son activité, de ventes et rétributions pour services rendus.

La gestion financière du fonds de dotation est assurée dans le respect de la liste des placements énoncée à l'article R.931-10-21 du Code de la Sécurité Sociale, en respectant une dispersion suffisante des actifs.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 et ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	NA
Mobilier	NA
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	4 à 10 ans
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	NA
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Comptabilisation des ressources

Lorsque le fonds reçoit des droits ou des biens de toute nature, des dons manuels ou du mécénats qui ne relèvent pas de l'appel à la générosité publique, des libéralités, il n'y a pas d'affectation possible en ressource, toutes les sommes sont affectées à la dotation dans les fonds propres.

Les revenus tels que les produits financiers, les revenus de location d'immeubles, les produits issus d'une donation temporaire d'usufruit, les produits de rétribution de service rendus, les recettes tirées de l'organisation pour les dons manuels issus de l'appel à la générosité publique, les dispositions précisent que la collecte ira à la dotation mais que les dons peuvent être affectés, par décision du conseil d'administration, aux ressources du fonds.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis, et qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. La contrepartie de ce compte est inscrite en charge sous la rubrique engagements à réaliser sur ressources affectées.

En 2018, le fonds a reçu une subvention de la Fondation « SAUL Foundation for Progress » d'un montant de 500 000 \$ (437 008 €) pour soutien du projet « Autonomie énergétique du centre médical de Bala (Sénégal) gérée par l'association de Le Kaicedrat. Les dépenses effectuées pour ce projet au cours de l'exercice s'élèvent à 169 000 €. A la clôture de l'exercice 2018, le solde des ressources affectés (268 008 €) est comptabilisé dans le compte « Fonds dédiés ».

En 2019, les dépenses effectuées pour le projet s'élèvent à 147 000€. A la clôture de l'exercice 2019, le solde des ressources affectés (121 007 €) est comptabilisé dans le compte " fonds dédiés".

- En 2020, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2021, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2022, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2023, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2024, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.
- En 2025, il n'y a eu aucune dépense effectuée pour le projet.

Par décision du conseil d'administration du 15 octobre 2024 "Réaffectation des fonds résiduels du projet Autonomie énergie - Centre médical de Bala", les fonds résiduels ont été réalloués au financement de projets au Sénégal, sur l'exercice en cours et les suivants. Le partenariat initial avec le constructeur du module solaire n'ayant pu être finalisé.

Financement accordé

Les financements accordés sont comptabilisés à la rubrique Financements accordés par l'association.

Les financements attribués par le CA au cours de l'exercice sont rattachés aux charges de l'exercice. Les sommes ou échéances non encore versées aux bénéficiaires à la fin de chaque exercice sont inscrites au passif du bilan sous la rubrique Charges à payer.

Certaines conventions sont assorties de conditions suspensives, les échéances de ces conventions seront comptabilisées au fur et à mesure de la levée de ces conditions.

Fiscalité

Le fonds de dotation bénéficie du régime fiscal applicable aux organisations sans but lucratif.

Il n'est donc pas soumis aux impôts commerciaux (IS de droit commun, taxe professionnelle, TVA) dès lors qu'il n'exerce pas d'activités lucratives au sens du code général des impôts.

Toutefois, quand la dotation du fond est consommable, les revenus patrimoniaux de ce dernier sont assujettis à l'IS à taux réduits.

Au 31/12/2025, les revenus du portefeuille de valeurs mobilières étant constitués principalement de plus ou moins values de cessions n'entrent pas dans le champ des revenus assujettis aux taux réduit.

Conseil d'administration

Au titre de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, les membres du Conseil d'Administration exercent bénévolement leur mandat.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **THE IVORY FOUNDATION** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023, relatif à la modernisation des états financiers, qui a modifié le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliqué pour l'établissement des comptes annuels 2024, avec notamment :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : ce dernier est dorénavant constitué des produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel et aux éléments qui y sont inscrits par nature (écritures comptables purement fiscale, changements de méthodes comptables inscrits en résultat et corrections d'erreurs)
- La suppression de la technique des transferts de charges (comptes de la classe 79) au profit d'une comptabilisation directement dans les comptes adéquats
- Des évolutions au niveau du bilan : notamment concernant la terminologie des postes et la présentation des charges constatées d'avance au niveau des créances
- Des évolutions au niveau du compte de résultat : notamment la terminologie, la présentation au niveau du résultat d'exploitation des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles qui ne sont pas afférentes à un évènement majeur et inhabituel, et la présentation des cessions des immobilisations financières au niveau du résultat financier
- Une annexe complétée et une restructuration des tableaux normés pour la présentation des informations.

Ce changement de méthodes comptables n'a pas affecté les fonds propres d'ouverture.

Le règlement n°2022-06 ayant été appliqué de manière prospective aux opérations survenues à compter du 1er janvier 2025, il n'a pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les impacts de ce changement de méthode comptable ne sont pas significatifs.

Les comptes 2024, tel qu'approuvés, figurent en annexe (document additionnel)

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	9 284			9 284
Autres immobilisations corporelles	6 679			6 679
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	15 963			15 963

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	4 à 10 ans	Linéaire	9 284			9 284
Autres immobilisations corporelles	3	Linéaire	5 979	700		6 679
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			15 263	700		15 963

Dépreciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	3 249	3 249		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	3 249	3 249		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-175 108	-27 737			-202 845
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 737	27 737	24 578		24 578
TOTAL	-202 845		24 578		-178 267
Autres					
Fonds propres consommables	680 117			200 000	480 117
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	680 117			200 000	480 117
TOTAL GÉNÉRAL	477 272		24 578	200 000	301 850

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Legs ou donations				
SAUL Foundation for progress	121 007			121 007
TOTAL	121 007			121 007
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	121 007			121 007

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	66 413	66 413		
Personnel et comptes rattachés	10 956	10 956		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	8 503	8 503		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	18	18		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 825	8 825		
Autres dettes	3 092	3 092		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 806	97 806		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances-vie

Rubriques	Montant
Produits	
Perçu au titre d'assurances-vie	
Legs ou donations - art. 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus pas legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	
Charges	
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	
TOTAL GÉNÉRAL	

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	52 682	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	9 186	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	3 455	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	26	
TOTAL	65 348	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 816	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 816	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	1
TOTAL	1

THE IVORY FOUNDATION

FONDS DE DOTATION REGIE PAR LA LOI DU 4 AOUT 2008

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

9, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

THE IVORY FOUNDATION
Siège social : 9, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Au Conseil d'administration de The Ivory Foundation,

En notre qualité des commissaires aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

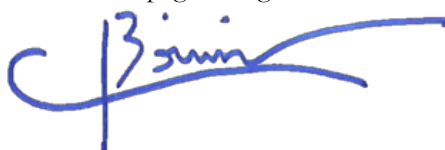
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 19 juin 2026

Le commissaire aux comptes,

BEWIZ AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Camille BOIVIN